

Bègles, le 06 mars 2025

**COMPTE – RENDU
DU GROUPE PROJET LOGEMENT
DU CONSEIL DES SAGES**

Séance du jeudi 20 février 2025

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **Mme Sylvie BALLION-MONTET**
 - **Mme Farida BOUMERZOUG**
 - **M. Yvan CASTAING**
 - **Mme Christine DUPERRIN**
 - **Mme Isabelle HERRAIRE**
 - **Mme Fabienne PASSICOT**
- } Membres du CDS

ÉTAIENT EXCUSÉ·ES :

- **Mme Caroline LE LEVE**, membre du CDS
- **Mme Isabelle TARIS**, conseillère municipale déléguée au CDS
- **Mme Corine POLLET BELLEGARDE**, responsable service personnes âgées

ÉTAIT ABSENTE :

- **Mme Josiane SANCLEMENTE**, membre du CDS

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

- **M. Olivier CASABIANCA**, responsable service Action Sociale, Insertion & Logement
- **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS

Rappel de l'ordre du jour :

Echanges avec Olivier Casabianca (CCAS) sur le sondage
Divers : Carnaval, Rallye Citoyen, et proposition visite du parc des sœurs

Sylvie Ballion-Montet et Christine Duperrin se sont proposées pour rédiger le compte-rendu du groupe projet « Logement ».

1) Le questionnaire et son contexte :

Fabienne présente le cheminement qui a conduit à la réflexion du groupe projet « Logement » destinée à connaître les besoins et les attentes en termes de logement pour les personnes de 70 ans et plus.

Afin de mieux appréhender l'existant, Olivier Casabianca, responsable du service action sociale, insertion et logement, nous présente la situation du logement à Bègles : Bègles compte 4 200 logements sociaux tout public confondu, soit 27 % du total des logements proposés, plaçant la ville au-dessus des exigences légales.

Bègles compte cinq établissements d'accueil pour personnes âgées sur la commune :

- Une résidence autonomie anciennement RPA, Camille Saint-Saëns ;
- Une résidence services Danaé ;
- Trois EHPAD : Bon Secours, Manon Cormier et le Becquet.

Le projet de construction d'une résidence seniors de 60 logements près de la place du 14 juillet est toujours en attente.

Olivier nous précise que le maintien à domicile reste privilégié, mais lorsque les besoins et les finances diminuent, le changement de logement peut être envisagé (par exemple passer d'un logement type 4 ou 5 vers un logement type 2 ou 3).

Les bailleurs sont en effet tenus, lorsqu'il y a une sous occupation du logement, de proposer un logement plus petit mais ils n'ont pas de délai butoir pour la réponse.

Il est à noter que pour un logement qui se libère il y a sept demandes en attente.

Même pour les logements sociaux, le changement de l'ancien vers le neuf peut générer un loyer identique voire plus élevé même pour une surface inférieure du fait des nouvelles normes de construction.

Outre la surface, la question qui peut se poser pour les seniors lors de l'adaptation du logement privé est le coût et la mise en œuvre en absence de soutien technique.

Sur la commune de Bègles, malgré le déficit connu en foncier, il y a encore des programmes de construction de logements en cours d'étude. Il semblerait que nous soyons dans le bon timing pour faire des propositions et notamment en faveur de l'habitat à destination des seniors. Nous allons nous emparer de cette question via le sondage pour faire des propositions à l'équipe municipale.

Pour tenir compte des informations reçues, nous avons apporté plusieurs modifications au questionnaire.

Les corrections ont porté plus particulièrement sur les questions relatives au « logement actuel et futur ».

L'envoi du questionnaire est prévu dans le courant du mois de mars. Nous décidons d'accorder un délai de réponse de 6 à 8 semaines maximum. Nous demandons aux structures concernées l'autorisation de tenir des permanences dans plusieurs lieux publics (le foyer Ambroise Croizat, l'accueil du Bureau Information Seniors, le CENSO, ChapitÔ ou éventuellement en mairie). Il est à prévoir une recrudescence d'appels téléphoniques. Nous demandons à Audrey de bien vouloir en informer qui de droit.

Afin de compléter notre étude de l'habitat senior sur la commune, il convient que nous dressions un état des possibilités existantes.

Pour ce faire, les membres du groupe projet décident de consulter les acteurs locaux. Ils iront prendre contact avec les gestionnaires des cinq structures existantes.

2) Divers :

- **Parc des Sœurs de la Charité :**

Une visite est organisée le **mardi 25 février de 14 h à 16h** auprès des membres du CDS. L'inauguration du parc est programmée le **17 mai 2025**. Une participation des sages sera demandée, en lien avec le CMJ.

- **Carnaval de Bègles : 15 mars 2025 de 15h30 à 18h.**

Rappel des inscriptions pour le jury des ORNY (objets roulants non identifiés).

- **Rallye Citoyen : 14 mai 2025 de 14h à 17h dans la salle du conseil de la mairie.**

Rappel des inscriptions pour le quiz à rédiger : à la découverte de la ville de Bègles à destination des élèves de CM2 et collégiens.